Décision 15-D-01 du 05 février 2015

relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la diffusion de la télévision par voie hertzienne terrestre en outre-mer

Posted on: 05 février 2015 | Secteur(s) :

NUMÉRIQUE

OUTRE-MER

PRESSE / MÉDIAS

TÉLÉCOMS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Outremer Telecom (OMT)
Dispositif(s)	Pratique établie Sanction pécuniaire
Entreprise(s) concernée(s)	TDF, Tyrol Acquisition 1 SAS, Tyrol Acquisition 2 SAS, TDF, tdf

Lire

le texte intégral de la décision
371.13 Ko

le communiqué de presse